



NUMÉRO 1709-1157

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, dûment convoquée et tenue le 12 septembre 2017 à 19h00, au 370-A, rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables.

Étaient présents les conseillers suivants :

Mme Mélanie Roy,
M. Éric Lessard,

M. Luc Perreault,
M. David Lessard.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Jeannot Roy.
Était aussi présente Madame Marie-Josée Mathieu, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Tel que requis par l'article 153 du code municipal, il est constaté que l'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil, présents et absents à l'ouverture de la séance.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le Maire ouvre la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1709-1157-2

Il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, que l'ordre du jour soit adopté. L'item varia demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. Contrat de travail de la directrice générale et secrétaire

Ce point s'est avéré non applicable.

4. Nomination de la directrice générale par intérim

ATTENDU le congé de maternité à venir de madame Marie-Josée Mathieu;

ATTENDU qu'un comité de sélection formé de monsieur Jeannot Roy et mesdames Mélanie Roy et Roxanne Nadeau, assisté de monsieur Marc-André Paré et de madame Marie-Josée Mathieu, a été mis en place pour identifier un directeur général et secrétaire-trésorier par intérim;

ATTENDU QUE l'embauche de madame Christine St-Hilaire à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim a eu lieu et que celle-ci a débuté son mandat le 28 août dernier;

ATTENDU QU'après deux semaines de travail madame Christine St-Hilaire a remis sa lettre de démission;

1709-1157-4

SUR LA PROPOSITION de monsieur Luc Perreault et résolu que madame Sophie Fortier soit nommée directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables en remplacement du congé de maternité de madame Marie-Josée Mathieu;

QUE Monsieur Jeannot Roy, maire, soit autorisé à signer, pour la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, le contrat de travail qui sera offert à madame Sophie Fortier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5. Mandat pour la SAAQ

1709-1157-5

Il est proposé par monsieur David Lessard et résolu que Mme Sophie Fortier, directrice générale, secrétaire-trésorière soit mandatée pour toutes les transactions à la société d'assurance automobile du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. Autorisation des signatures

1709-1157-6

Il est proposé par monsieur Éric Lessard et résolu que madame Sophie Fortier soit autorisée à signer tous les documents en rapport avec la fonction de directrice générale, à effectuer les achats pour la municipalité, à faire les dépôts de fonds, lorsque nécessaires, à faire les changements de nom et à être signataire avec le maire pour les comptes bancaires, et ce en l'absence de Madame Marie-Josée Mathieu.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

7. Présidente d'élection

CONSIDÉRANT QUE madame Marie-Josée Mathieu, secrétaire-trésorière sera absente à compter du mois d'octobre pour son congé de maternité et qu'elle a demandé à la Commission l'autorisation de ne pas agir à titre de présidente d'élection.

CONSIDÉRANT QUE madame Marie-Josée Mathieu a fait une demande le 6 septembre dernier à la Commission que la directrice générale par intérim, madame Christine St-Hilaire, soit nommée présidente d'élection;

CONSIDÉRANT QUE madame Christine St-Hilaire a remis sa démission le jeudi 7 septembre en soirée;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette démission, madame Sophie Fortier a été embauchée et nommé lors d'une séance extraordinaire du 12 septembre pour le poste de directrice générale, secrétaire-trésorière par intérim;

1709-1157-7

Il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu de recommander à la Commission la nomination de madame Sophie Fortier comme présidente d'élection.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8. Varia

Aucun point n'est ajouté.

9. Questions et commentaires

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.*

10. Levée de la séance

1709-1157-10

À 19h30, il est proposé par monsieur David Lessard et résolu, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, Jeannot Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jeannot Roy, maire

Marie-Josée Mathieu, secrétaire-trésorière